

La deuxième édition de l'ORGANON dans l'œuvre de Samuel Hahnemann

Docteur Bruno Laborier

PROJET FINANCÉ PAR LA FONDATION HOMÉOPATHIQUE PIERRE SCHMIDT

Résumé :

« Organon de l'art de guérir », titre de la deuxième édition de l'Organon, représente une publication majeure de Samuel Hahnemann. Le sous-titre : *aude sapere*, qui signifie : aie l'audace d'être un sage, persiste inchangé comme le titre dans les éditions suivantes de l'Organon. La deuxième édition de l'Organon expose les convictions d'Hahnemann sur la médecine en 1819.

Les bases conceptuelles de l'homéopathie sont exposées dans les paragraphes un à 81 : concept de guérison, concept de conservation de la santé, compréhension de la maladie, mode d'action des médicaments, loi de guérison, effet de deux maladies simultanées dans le même corps, trois manières d'employer les remèdes.

Les paragraphes 82 à 318, dernier paragraphe de la deuxième édition de l'Organon, traitent de la nature du procédé curatif homéopathique en trois parties. Ce qu'il est nécessaire de savoir de la maladie dans le but de guérir est présenté dans les paragraphes 83 à 109. Les paragraphes 110 à 152 concernent la recherche des instruments destinés à la guérison des maladies naturelles, et la recherche de la puissance des médicaments qui cause la maladie. Enfin l'emploi des médicaments pour la guérison homéopathique des maladies naturelles, associé au régime de vie qui doit être observé, est développé dans les paragraphes 153 à 318.

La première édition de l'Organon a mis en place les murs porteurs des éditions suivantes; seuls six paragraphes sont restés identiques de la première à la deuxième édition. Mais 39 paragraphes sont identiques de la deuxième à la sixième édition de l'Organon ; ils donnent, avec le titre, le sous-titre et les extraits inchangés de la deuxième à la sixième édition, une valeur définitive et intemporelle de l'Organon.

La lecture des journaux de malades d'Hahnemann montre une continuité presque totale entre les principes généraux présentés dans la deuxième édition de l'Organon et leur mise en pratique dans les observations des journaux de malades.

Documents utilisés :

J'ai étudié la deuxième édition de l'Organon dans « Samuel Hahnemann : Organon Synopse » (1) ; j'ai également consulté une traduction française de l'Organon par E. von Brunnow (2).

Les écrits mineurs de Samuel Hahnemann ont été étudiés dans Samuel Hahnemann : Gesammelte Kleine Schriften (3).

J'ai étudié les dix premiers volumes de la série française des journaux de malades de Samuel Hahnemann, et j'ai consulté trois volumes de la série allemande : le D8, le D16 dont le texte a été publié (4) et le D19.

1. INTRODUCTION :

La deuxième édition de l'Organon s'intitula : « **Organon de l'art de guérir** ». Ce titre fut conservé dans les quatre éditions suivantes de l'Organon.

Organon, terme latin et grec, doit être compris comme instrument de travail. Un sous-titre latin: *Aude sapere*, qui signifie : aie l'audace d'être un sage, fut également conservé dans les quatre éditions suivantes de l'Organon.

La deuxième édition de l'Organon fut publiée à Dresde en 1819.

Pour ce qui fut de la première édition de l'Organon et de sa place dans l'œuvre de Samuel Hahnemann, j'en ai déjà rédigé une étude (5).

Hahnemann reprit l'**avant-propos de la première édition de l'Organon**, publiée en 1810. En voici quelques citations : « ... mes principes, dont je ne faisais valoir aucun sans la conviction de l'expérience... Les résultats de mes convictions sont déposés dans ce livre. ... seuls la liberté d'esprit et un zèle sans relâche sont capables des travaux humains les plus sacrés, l'exercice de la vraie médecine. »

Hahnemann ajouta un **avant-propos de la deuxième édition de l'Organon**. En voici quelques citations : « La médecine est mon seul objet... La vraie médecine est par sa nature une pure science de l'expérience, et ne peut et ne doit s'attacher qu'à des faits purs et des manifestations sensibles appartenant à sa sphère d'action. ... la connaissance de la maladie à traiter, la connaissance de l'effet des remèdes, et comment les effets connus des remèdes sont employés dans la guérison des maladies, tout cela n'est enseigné seulement et suffisamment que par l'expérience ; les objets de la médecine ne peuvent être tirés que des expériences pures et des observations, et la médecine ne doit pas risquer de s'éloigner d'un seul pas du cercle des expériences et des recherches pures et complètement observées, si elle veut éviter de devenir un néant, une charlatanerie ... »

Evolution de Samuel Hahnemann entre 1810 (année de la publication de la première édition de l'Organon) **et 1819 :**

- Evolution des publications de Samuel Hahnemann :

La publication principale fut celle des quatre premiers volumes de la première édition de la Matière médicale pure de Samuel Hahnemann. Premier volume publié en 1811 ; deuxième et troisième volumes publiés en 1816 ; quatrième volume publié en 1819. La Matière médicale pure fut une publication majeure de Samuel Hahnemann.

Autres publications (non exhaustives) (3) : 1812 : Thèse en latin intitulée « Dissertation historique et médicale sur l'elleborisme des anciens » ; 1814 : art de guérir la fièvre typhoïde régnante et la fièvre des hôpitaux ; 1816 : Instruction sur la maladie vénérienne et son mauvais traitement habituel ; 1816 : sur la guérison des brûlures.

- Evolution personnelle de Samuel Hahnemann :

En 1811, Samuel Hahnemann quitta Torgau et alla résider à Leipzig. En 1812, il soutint un mémoire en latin « Dissertation historique et médicale sur l'elleborisme des anciens » et obtint le droit d'enseigner à l'Université de Leipzig. Les conférences d'Hahnemann à l'Université de Leipzig furent un échec pour l'enseignement de l'homéopathie; en 1813, l'épidémie de typhus fut soignée par homéopathie avec succès par Hahnemann. A partir de 1813, les expérimentations des remèdes furent pratiquées par Hahnemann et ses disciples ; jusqu'alors les remèdes n'avaient été expérimentés que par Hahnemann lui-même ou par ses proches. En 1819, Hahnemann eut 64 ans.

2. CONTENU DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE L'ORGANON :

Il commençait par un préliminaire comprenant un résumé du texte de l'Organon et une introduction ; j'ai présenté ensuite une étude analytique des paragraphes de la deuxième édition puis une étude synthétique de la deuxième édition de l'Organon. Les citations en gras dans le texte l'étaient aussi dans le texte de l'Organon Synopse (1).

Préliminaire (1) :

Le résumé du texte de l'Organon fut introduit à la deuxième édition de l'Organon et persista jusqu'à la sixième édition de l'Organon.

Voici quelques extraits du résumé dont le texte fut identique de la deuxième à la sixième édition de l'Organon.

« Paragraphes un et deux : la seule vocation du médecin est la guérison rapide douce et durable ; note : et non la fabrication de systèmes théoriques et de recherche d'explications. »

« Paragraphes trois et quatre : il doit rechercher ce qu'il y a à guérir dans les maladies, connaître la nature curative des différents médicaments, pour pouvoir les adapter aux maladies, et aussi comprendre comment entretenir la santé des hommes. »

« Paragraphes neuf, 10 et 11 : quand tous les symptômes sont anéantis, alors la maladie est toujours guérie à l'intérieur du corps. »

« Paragraphe 12 : la totalité des symptômes est la seule indication pour le choix du remède. »

« Paragraphe 15 : les symptômes morbides que les médicaments produisent sur les personnes saines sont les seuls à partir desquels nous puissions reconnaître leur faculté de guérir les maladies. »

« Paragraphes 18 et 19 : seule la méthode de guérir homéopathique ... par des remèdes produisant des symptômes semblables à la maladie se montre par l'expérience secourable. »

« Paragraphe 20 : cela provient de la loi naturelle de guérison qu'une affection dynamique plus faible de l'homme vivant est anéantie durablement par une autre très semblable plus forte n'en différant que dans son essence. »

« Paragraphe 22 : le pouvoir curatif des remèdes repose sur leurs symptômes semblables à ceux de la maladie. »

« Paragraphe 82 : les trois points nécessaires pour la guérison : 1) la recherche de la maladie, 2) la recherche de l'effet des médicaments et 3) leur application convenable. »

« Paragraphes 90 à 105 : instruction comment le médecin doit s'informer et noter l'histoire de la maladie. »

« Paragraphes 123 et 124 : chaque médicament a des effets différents de ceux des autres. Note : il ne peut exister de succédanés. »

« Paragraphes 126 à 146 : méthode pour expérimenter les effets d'un médicament sur d'autres personnes. »

« Paragraphes 147 et 148 : les expérimentations du médecin avec les médicaments sur lui-même restent les plus excellentes. »

« Paragraphes 150 à 152 : ce n'est que par une telle recherche des effets purs des médicaments chez les sujets sains, que prend naissance une véritable Matière médicale. »

« Paragraphe 158 : les maladies importantes ont plusieurs symptômes.»

« Paragraphe 161 : un remède aussi homéopathique que possible guérit sans incommodité importante. »

« Paragraphes 168 à 180 : mesures pour la guérison quand la réserve de remèdes connus est trop petite pour la découverte d'un remède parfaitement homéopathique. »

« Paragraphes 275 à 279 : signes d'une amélioration débutante. »

« Paragraphes 281 et 282 : fausse prédilection pour des remèdes préférés et haine injuste contre d'autres médicaments. »

« Paragraphes 283 à 285 : règles de vie dans les maladies chroniques. Note : choses nuisibles dans les règles de vie.»

« Paragraphes 286 et 287 : diète dans les maladies aiguës. »

« Paragraphes 297 et 298 : il ne faut donner au malade qu'un **seul et simple** médicament à la fois. »

« Paragraphes 313 à 318 : quelles parties du corps sont plus ou moins sensibles à l'influence des remèdes. »

Introduction :

Assez proche de l'introduction de la première édition de l'Organon, l'introduction de la deuxième édition exposa ainsi la loi de similitude : « **Pour guérir de manière douce, rapide, certaine et durable, choisissez dans chaque cas de maladie, un médicament qui peut produire lui-même une souffrance semblable à celle qu'il doit guérir** (similia similibus curentur : les semblables guérissent par les semblables) ! »

Hahnemann reprit des exemples de guérison homéopathique dans la pratique précédente. Dans chaque cas, le ou les auteurs furent référencés, contrairement à la première édition, mais les références ne furent pas numérotées contrairement aux éditions suivantes. Les exemples cliniques furent plus développés dans la seconde édition par rapport à la première, et les effets des remèdes plus précis, plus choisis, et plus étendus dans la seconde édition. Il existait chaque fois que possible une référence à la Matière médicale pure. L'article sur le traitement des brûlures, publié en 1816, fut largement repris dans cette introduction.

37 médicaments furent cités dans cette introduction, tous utilisés ensuite comme remèdes homéopathiques.

Voici la fin du texte de l'introduction qui resta identique de la deuxième à la sixième édition de l'Organon : « ... l'art de guérir véritable, pur et certain est resté inexécuté jusqu'à nos jours. »

Etude analytique des paragraphes de la deuxième édition de l'Organon (1) :

Le texte de cette édition fut présenté en 318 paragraphes numérotés.

Il n'existait que six paragraphes complètement identiques entre la première et la deuxième édition de l'Organon, bien que certains paragraphes de la première édition étaient proches voire très proches (à un terme près, à une note supplémentaire près) de la deuxième. Par contre, de nombreux paragraphes, ou extraits de paragraphes de la deuxième édition demeurèrent identiques de la deuxième à la sixième édition. J'ai relevé une partie de ceux-ci et une partie des paragraphes identiques de la première à la deuxième édition. Pour les paragraphes identiques entre la deuxième et la première édition, je l'ai précisé à la fin des paragraphes relevés.

Paragraphe un : « La plus haute et l'unique vocation du médecin est de rétablir les personnes malades en bonne santé, c'est ce que l'on appelle guérir. »

Paragraphe deux : « L'idéal le plus élevé de la guérison est le rétablissement rapide doux et durable de la santé, ou la levée et l'anéantissement de la maladie dans toute son étendue par la voie la plus courte, la plus sûre, et la moins préjudiciable, d'après des principes clairs et intelligibles. »

Paragraphe trois : « Si le médecin comprend clairement, dans une maladie, c'est à dire dans chaque cas particulier de maladie, ce qu'il y a à guérir (**connaissance de la maladie – indication**) ; s'il comprend clairement dans les médicaments, c'est à dire dans chaque médicament particulier, ce qui est l'effet curatif (**connaissance des vertus médicinales**), et s'il sait, d'après des bases claires, adapter l'effet curatif des médicaments sur ce qu'il a reconnu d'indubitablement morbide chez le malade, afin que le rétablissement s'ensuive nécessairement, aussi bien à l'égard de la conformité du médicament donné pour le cas d'après son type d'action (**choix du remède – quantité**), qu'à l'égard de la quantité exacte nécessaire (**dose juste**) et du temps de répartition convenable de la dose ; - s'il connaît enfin les obstacles à la guérison de chaque cas, et sait les faire disparaître afin que le rétablissement soit durable : **il comprend ainsi pratiquement et profondément ce qu'il y a à traiter et il est un véritable artiste de la guérison.** »

Paragraphe quatre : « Le médecin est en même temps un conservateur de la santé, quand il connaît les choses perturbant la santé et engendrant la maladie, et quand il sait les écarter chez les gens en bonne santé. »

Paragraphe sept : « L'observateur sans préjugé – il connaît la nullité des spéculations métaphysiques qui ne se laissent pas démontrer par l'expérience – ne prend, même s'il est le plus ingénieux, rien d'autre à chaque maladie isolée que les changements extérieurs perceptibles par les sens, de l'état de santé du corps et de l'âme, **les signes de la maladie, les accès, les symptômes**, c'est à dire les déviations de l'état de santé passé du malade actuel qu'il sent lui-même, que son entourage perçoit et que le médecin observe du patient. Tous ces signes perceptibles représentent la maladie dans toute son étendue, c'est à dire, ils forment ensemble le vrai et seul aspect imaginable de la maladie. »

Paragraphe neuf : « On ne peut ni imaginer ni démontrer par aucune expérience au monde qu'après l'enlèvement de tous les symptômes de la maladie et de l'ensemble des accès perceptibles, il ne reste autre chose, il ne puisse rester autre chose que la santé, et que le changement morbide à l'intérieur de l'organisme soit resté indestructible. »

Paragraphe 16 : « Mais comme on ne peut rien montrer de ce qui doit être enlevé dans les maladies pour rétablir la santé, que l'ensemble de leurs signes et de leurs symptômes, et comme les médicaments ne peuvent montrer leur vertu curative que par leur inclination à produire des symptômes morbides chez des sujets sains et à les enlever chez des sujets malades, il s'ensuit que, d'un côté les médicaments ne deviennent des remèdes et ne sont capables d'anéantir les maladies que parce que le médicament enlève et détruit par production de certains accès et de symptômes, c'est à dire par la production d'un certain état morbide artificiel, les symptômes déjà existants, c'est à dire l'état morbide naturel à guérir, d'un autre côté, il s'ensuit au contraire que pour la somme des symptômes de la maladie à guérir, un médicament qui (d'après l'expérience, des symptômes de la maladie sont à faire cesser le plus facilement, le plus sûrement et le plus durablement par les symptômes médicaux

semblables ou opposés et sont à transformer en santé), a la tendance de créer des symptômes semblables ou opposés, doit être cherché. »

Paragraphe 27 : « ...Tout véritable médicament agit en effet en **tout** temps, dans **toutes** les circonstances, sur **chaque** être vivant, et produit en lui les symptômes qui lui sont propres (même clairement perceptibles aux sens, si la dose est assez grande), de façon que chaque organisme humain vivant doive être manifestement atteint et également contaminé à chaque fois et complètement (**absolument**) par la maladie médicinale, ce qui ...n'est pas du tout le cas dans les maladies naturelles. »

Paragraphe 31 : « I. Si deux maladies présentes chez l'homme, **dissemblables** l'une à l'autre et de force semblable, ou encore si la maladie **antérieure** est **plus forte**, alors la maladie nouvelle sera éloignée et ne sera pas tolérée dans le corps par la plus ancienne. ...»

Paragraphe 33 : « II. Ou bien **la nouvelle maladie dissemblable est plus forte** que l'ancienne maladie. Ici la maladie dont souffrait le malade jusqu'à présent, est différée et suspendue par la plus forte maladie qui se présente jusqu'à ce que celle-ci soit expirée ou guérie, ensuite la plus ancienne ressort **non guérie**. ...Et ainsi, **toutes les maladies dissemblables se suspendent, la plus forte sur la plus faible** (si elles ne se compliquent pas, ce que n'est pas rare) **mais ne se guérissent jamais réciproquement**. »

Paragraphe 35 : « III. Ou bien **la nouvelle maladie**, après avoir longtemps influé sur l'organisme, **rencontre** enfin **l'ancienne maladie qui lui est dissemblable** et forme avec elle une maladie **compliquée** de façon que chacune d'elles occupe une région propre dans l'organisme ... »

Paragraphe 39 : « Deux maladies **semblables** l'une à l'autre ne peuvent ni **se repousser** l'une l'autre (comme il est dit des maladies dissemblables dans I.), ni **se suspendre** l'une l'autre (comme il a été montré des maladies dissemblables dans le cas II.), et encore moins deux maladies **semblables** ne peuvent (comme il a été montré dans les maladies dissemblables en III.) **exister l'une à côté de l'autre** dans le même organisme ou former une maladie double ou compliquée. »

Paragraphe 45 : « ... la loi de guérison régnante, grande et unique de la nature : **Guérissez par la similitude des symptômes !** »

Paragraphe 53 : « ... les maladies ne peuvent être que des **altérations immatérielles de notre état de santé**. »

Paragraphe 58 : « ... la nature immatérielle de notre vie et la puissance immatérielle dynamique de la cause excitative des maladies... »

Paragraphe 77 : « Un effet réactif opposé si frappant des médicaments à dose pondérale n'est pas perçu, de façon compréhensible, sous l'influence de toutes petites doses homéopathiques de puissances désaccordant l'organisme sain. Un peu de ces puissances produit un effet primaire perceptible par une attention convenable; mais l'organisme ne produit de contre effet (effet secondaire), que ce qu'il est nécessaire au rétablissement de la santé. »

Paragraphe 82 : « Comme on ne peut plus douter que les maladies des hommes ne consistent qu'en des groupes de certains symptômes et que ces maladies ne

peuvent être anéanties et transformées en santé que par une substance médicinale qui peut créer artificiellement ces symptômes morbides semblables (sur quoi repose le modèle de toute guérison réelle), le procédé curatif se limitera aux trois points suivants :

- I. Comment le médecin recherchera-t-il ce qu'il est nécessaire de savoir de la maladie dans le but de guérir ?
- II. Comment recherchera-t-il les instruments précis, la puissance des médicaments qui cause la maladie, pour la guérison des maladies naturelles?
- III. Comment appliquera-t-il de la manière la plus convenable ces puissances artificielles qui causent la maladie (les médicaments) à la guérison des maladies naturelles ? »

Paragraphe 83 : note : citation latine de Huxham, qu'Hahnemann présente comme « vénérable » : « Il n'y a sans doute jamais eu aucun mal plus funeste qui se soit insinué dans l'art médical, que de donner aux maladies certains noms génériques, et de vouloir leur appliquer une médication générique. » Cette citation apparut identique dans les six éditions de l'Organon.

Paragraphe 95 : « ... c'est au malade qu'il faut attribuer la plus grande confiance à l'égard de ses sensations, excepté dans les maladies simulées. » Cette citation apparut identique dans les six éditions de l'Organon.

Paragraphe 97 : « Les accidents et l'état de santé du malade pendant l'usage d'un médicament, ne donnent pas l'image pure de la maladie ; au contraire les symptômes et les incommodités dont souffrait le malade **avant l'usage des médicaments ou plusieurs jours après avoir cessé de les prendre**, donnent la véritable notion fondamentale de la forme **originale** de la maladie et ce sont donc ceux-ci que le médecin doit principalement noter; quand la maladie est de longue durée, et que le malade a jusqu'à présent fait encore usage de remèdes, le médecin peut le laisser quelques jours sans médicament ou lui donner un placebo et il diffère de cette façon l'examen exact des signes de la maladie afin de pouvoir recueillir ensuite les symptômes durables non mélangés de l'ancienne maladie dans toute leur pureté et afin de pouvoir dresser une image infaillible de la maladie. »

Paragraphe 98 : « Mais quand c'est une maladie d'un cours rapide et que l'état de santé urgent ne souffre aucun délai, le médecin doit se contenter de l'état de la maladie modifiée par les médicaments – s'il ne peut pas savoir les symptômes observés avant l'usage du médicament – pour pouvoir rassembler dans une image commune au moins l'aspect présent du mal, c'est à dire, pour la maladie médicinale unie à la maladie originelle qui est, par le médicament souvent inopportun, habituellement plus considérable et plus dangereuse que le mal primitif et de là réclame souvent un secours urgent opportun, et afin que le malade ne meure pas du médicament nuisible pris, pour pouvoir vaincre avec un remède homéopathique adapté. »

Paragraphe 113 : « Il n'y a donc pas d'autre voie possible sur laquelle on pourrait essayer de façon infaillible les effets propres des médicaments sur l'état de santé de l'homme, il n'y a pas de disposition plus sûre et plus naturelle à cette intention que

d'administrer les remèdes isolément chez des personnes **saines** en quantité modérée, pour expérimenter quels changements, symptômes et signes de leurs actions, chaque médicament particulier produit sur l'état de santé du corps et de l'âme, c'est à dire quels éléments de la maladie ces remèdes sont capables et enclins de produire. »

Extrait de la note de ce paragraphe : citation latine d'Albrecht von Haller : « Il est certain, n'est-ce pas, qu'il faut d'abord essayer un médicament sur un corps sain, sans aucun mélange ; et, après avoir vérifié son odeur et sa saveur, il faut en faire absorber une dose minime, et observer attentivement selon les divers états physiologiques et moraux qu'il y aura ensuite, quel est le pouls, quelle est la température, quelle est la respiration, quelles sont les excréments. Ensuite **selon l'évolution des symptômes qui se produisent chez le sujet sain**, on passera à l'expérimentation sur un malade, et cætera. »

Paragraphe 116 : « ... les substances médicinales, par la transformation morbide des organismes sains qu'elles produisent, agissent d'après des **lois bien définies, éternelles**, et sont capables de produire moyennant celles-ci des **symptômes morbides certains authentiques, propres à leur particularité**. »

Paragraphe 141 : « La totalité de tous les éléments d'une maladie, qu'un médicament peut créer, sera apportée presque complètement par les multiples observations appliquées dans de nombreux organismes de différentes natures, propres aux deux sexes. Ce n'est qu'alors qu'on peut être assuré d'avoir expérimenté un remède sur les états morbides qu'il peut produire, c'est à dire sur ses facultés pures de changer l'état de santé des hommes quand les personnes suivantes en expérimentation ne peuvent observer que peu de nouveauté supplémentaire du médicament, et perçoivent presque toujours seulement les mêmes symptômes déjà observés par d'autres expérimentateurs. »

Paragraphe 161 : « Si la contre image composée à partir de la série de symptômes du remède le plus convenable, contient dans le plus grand nombre et la plus grande ressemblance, ces signes singuliers, extraordinaires, particuliers, marquants (caractéristiques) de la maladie à guérir, **ce** médicament est aussi le remède le plus convenable, homéopathique, spécifique pour **cet** état morbide ; ... »

Paragraphe 164 : « S'il est certain, qu'un remède choisi de façon homéopathique à cause de son adaptation et de la petitesse de sa dose, supprime et anéantit tranquillement la maladie qui lui est analogue sans mettre à jour ses symptômes restants non homéopathiques, c'est à dire sans causer de nouvelles incommodités importantes, il est pourtant également habituel de faire après la prise du remède – dans la ou les premières heures – une sorte de petite aggravation ... qui a tant de ressemblance avec la maladie primitive qu'elle semblait être au malade une aggravation de sa propre maladie. Elle n'est en fait rien d'autre qu'une **maladie médicamenteuse** extrêmement semblable, surpassant un peu en force la maladie primitive. »

Paragraphe 182 : « Il n'y a que certaines maladies qui semblent avoir peu de symptômes et qui sont donc plus difficiles à guérir, on peut les nommer maladies partielles parce que seulement un ou deux symptômes principaux sont saillants, symptômes qui effacent presque le reste des autres symptômes. Ces maladies appartiennent pour la plupart aux maladies chroniques. » Ce paragraphe fut

identique à celui de la première édition et à celui des éditions suivantes de l'Organon.

Paragraphe 183 : « Leur symptôme principal peut consister soit en un mal intérieur (par exemple un mal de tête de plusieurs années, une diarrhée de plusieurs années, une vieille cardialgie, et cætera), soit en un mal qui se manifeste plus à l'extérieur. On a l'habitude de nommer préférablement les maladies de la dernière espèce, **maladies locales**. »

Paragraphe 184 : « Pour ce qui est des maladies partielles de la première espèce, cela tient souvent seulement au manque d'attention du médecin observateur quand il ne dépiste pas entièrement les autres symptômes qui sont présents pour compléter l'image de l'état de la maladie. » Ce paragraphe fut identique à celui de la première édition et à celui des éditions suivantes de l'Organon.

Paragraphe 198 : « ... aucun mal extérieur (non engendré par un dommage extérieur) ne peut naître et ne peut persister à sa place ou ne peut empirer sans cause interne, sans intervention de l'organisme entier (donc malade). ... toutes les parties du corps sont intimement liées et forment un tout indivisible dans ses sensations et son activité... »

Paragraphe 230 : « ...l'état de l'humeur du malade décide souvent principalement du choix homéopathique d'un remède, signe de particularité décisive qui peut le moins échapper à un médecin qui fait des observations exactes. »

Paragraphe 258 : « Après avoir vu quel égard on doit prendre aux diversités principales des maladies et aux conditions particulières de celles-ci pour la guérison homéopathique, nous passons à présent à ce qui est appelé **les remèdes et la manière de s'en servir, comme du régime de vie qui doit être observé en même temps** par le malade. »

Paragraphe 267 : « Note : ... **Chaque aggravation par de nouveaux symptômes** – si rien de mauvais ne s'est passé dans le régime de vie physique et psychique – **prouve toujours que le précédent médicament était inadapté** à ce cas de maladie, **mais ne signifie jamais que la dose était trop faible**. »

Paragraphe 268 : « ... s'il se manifestait au médecin perspicace investiguant précisément l'état de la maladie, dans un cas urgent déjà après une durée de 6, 8, 12 heures, qu'il s'est trompé en choisissant le dernier remède donné parce que l'état du malade s'aggrave nettement d'heure en heure, fût-ce même de peu de chose, par la naissance de nouveaux symptômes et incommodités, il lui est alors non seulement permis mais il est de son devoir de réparer la faute commise par le choix et le don d'un remède homéopathique non seulement convenable passablement, mais le plus adapté possible à l'état actuel qui cause la maladie. »

Paragraphe 283 : « Comme il est aussi nécessaire que convenable au procédé homéopathique que les doses de médicaments soient très petites, il est facilement compréhensible que durant le traitement il faut éloigner de la **diète** et du **régime de vie** tout ce qui pourrait avoir une influence médicinale quelconque ... »

Paragraphe 297 : « Il n'est **en aucun cas** nécessaire pour la guérison d'employer plus d'**une seule substance médicinale simple** à la fois. » Ce paragraphe fut identique à celui de la première édition de l'Organon et resta semblable jusqu'à la

cinquième édition de l'Organon. Bien que formulé différemment, le contenu de ce paragraphe fut le même dans la sixième édition de l'Organon.

Paragraphe 314 : « Toute partie de notre corps, qui possède le sens du toucher, est également capable de recevoir l'influence des médicaments et de la propager sur toutes les autres parties. » Ce paragraphe identique à celui de la première édition, resta le même jusqu'à la cinquième édition de l'Organon, mais n'apparut plus dans la sixième édition de l'Organon.

Note sur la traduction française de Von Brunnov (2) :

Ce fut la première publication de l'Organon que j'ai étudiée. Bien que proche de l'édition originale allemande, mais incomplète, parfois non fidèle, parfois plus littéraire que scientifique par rapport à celle-ci, elle garda une valeur intéressante. Von Brunnov fut un disciple d'Hahnemann à Leipzig et publia cette traduction en 1824. Voici deux citations du traducteur : «... la langue française est la plus répandue dans tous les pays civilisés. » « Travaillez pour la gloire de l'Organon et une postérité reconnaissante bénira vos efforts ! »

Synthèse de la deuxième édition de l'Organon (1) :

L'avant-propos de la deuxième édition reprend celui de la première édition puis un avant-propos de la deuxième édition y est ajouté. Ces deux avant-propos disparaissent de l'Organon à partir de la quatrième édition.

Les extraits inchangés du résumé du texte de l'Organon montrent combien la structure de l'Organon reste homogène de la deuxième à la sixième édition. La densité et le volume des paragraphes de l'Organon rendent ce résumé nécessaire et utile pour le lecteur.

L'introduction de la deuxième édition est assez proche de celle de la première, et très proche de celle de la troisième édition. La démarche inductive, à partir d'exemples de guérison dans la pratique précédente, reste la même dans les six éditions.

Les paragraphes un à 81 exposent les bases conceptuelles de l'homéopathie.

Le concept de guérison (paragraphes un à trois), le concept de conservation de la santé (paragraphe quatre), la compréhension de la maladie (paragraphes cinq à 12), le mode d'action des médicaments (paragraphes 13 à 19, 24 à 29, 74 à 77), la loi de guérison (paragraphes 20 à 23, 45 et 46), l'effet de deux maladies simultanées dans le même corps (paragraphes 30 à 44), les errements de la thérapeutique non homéopathique (paragraphes 47 à 64), les trois manières d'employer les remèdes (65 à 73, 78 à 81), sont présentés et développés.

Contrairement à la première édition de l'Organon (5) et à la Médecine de l'expérience (1805) (3), la notion de deux maladies pouvant siéger simultanément dans le même organisme est présentée, argumentée, et conservée jusqu'à la sixième édition de l'Organon incluse.

La méthode allopathique de traitement, à peine abordée dans la première édition de l'Organon, est développée dans les paragraphes 48 à 63 de la deuxième édition. Comme elle y est violemment critiquée par Hahnemann, je ne l'ai pas retenue comme base conceptuelle de l'homéopathie.

Les paragraphes 82 à 318 traitent de la nature du procédé curatif homéopathique.

Le plan de cette partie est présenté au paragraphe 82, relevé dans l'analyse des paragraphes de la deuxième édition de l'Organon.

Les paragraphes 83 à 109 traitent de « ce qu'il est nécessaire de savoir de la maladie dans le but de guérir. »

Les paragraphes 89 à 105, traitant des qualités du médecin observateur et de la prise de l'observation, sont très proches de ceux de la première édition de l'Organon.

Le Maître à penser de l'observation médicale fut pour Hahnemann, Hippocrate. Il l'affirma en 1805 dans « Esculape dans la balance » (3).

Les paragraphes 110 à 152 concernent la recherche des instruments destinés à la guérison des maladies naturelles, et la recherche de la puissance des médicaments qui cause la maladie.

Les paragraphes 111 à 125 étudient la recherche des effets propres de chaque médicament.

Le Maître à penser pour l'expérimentation des remèdes fut pour Hahnemann Albrecht von Haller, qu'il cita aux paragraphes 113 et 123, avec les qualificatifs de « grand ; vénérable ; immortel ».

Les principes d'expérimentation des médicaments sur d'autres personnes et sur le médecin lui-même sont exposés dans les paragraphes 126 à 149. Ces principes, clairement formulés dans la deuxième édition, restent semblables dans les éditions suivantes de l'Organon.

Les paragraphes 150 à 152 montrent comment la Matière médicale homéopathique fut construite à partir des effets purs des médicaments. Hahnemann fit référence à ses Matières médicales homéopathiques : une Matière médicale latine publiée en 1805 (Fragmenta de viribus...) et les cinq premiers volumes de la première édition de la Matière médicale pure publiés de 1811 à 1819.

Dans une note du paragraphe 152, Hahnemann précisa qu'il fit ses expérimentations seul jusqu'en 1813.

Les paragraphes 153 à 318 concernent l'emploi des médicaments pour la guérison homéopathique des maladies naturelles.

On peut remarquer que plus de la moitié des paragraphes de la deuxième édition de l'Organon traitent de ce sujet.

Les paragraphes 154 à 167 présentent des généralités sur le choix du médicament homéopathique et sur l'action curative du médicament homéopathique. Leur intérêt pratique est resté considérable.

Les paragraphes 168 à 180 traitent des mesures pour la guérison quand la réserve de remèdes connus est trop petite. Dans ces paragraphes, d'un intérêt pratique certain, Hahnemann s'exprimait ainsi dans la note du paragraphe 180 : « ... quand la maladie vénérienne réside dans le corps avec la maladie galeuse, ... il est impossible d'accomplir la guérison complète avec un seul remède. » Cette note est reproduite différemment dans la troisième édition puis disparaît des éditions suivantes. La maladie vénérienne et la maladie galeuse furent les prémices de la psore et de la luèze développées ultérieurement dans les Maladies chroniques.

Les paragraphes 181 à 193 exposent les mesures pour les guérisons des maladies avec trop peu de symptômes, appelées maladies partielles. Ces paragraphes, très proches de ceux de la première édition, et même identiques à celle-ci pour les paragraphes 182 et 184, restent très proches ou identiques à ceux de la deuxième édition dans les éditions suivantes de l'Organon.

Parmi les maladies partielles, les paragraphes 194 à 228 exposent le traitement des maladies ayant des maux locaux. La note du paragraphe 214 reprend presque entièrement l'article de 1816 concernant la maladie vénérienne et son mauvais traitement habituel. Voici un extrait du paragraphe 228 : « ... les maladies chroniques dont il est douteux qu'elles soient d'une origine vénérienne ou galeuse ... deviennent très méconnaissables quand un mauvais traitement antérieur a enlevé par un médicament local leur symptôme local si précis ... De cette espèce sont encore quelques autres maladies, par exemple la teigne du cuir chevelu et la maladie des fics. » La maladie des fics fut intégrée ultérieurement dans la sycose, et la teigne du cuir chevelu dans la psore, dans les Maladies chroniques d'Hahnemann.

Parmi les maladies partielles, les paragraphes 229 à 244 exposent le traitement des maladies de l'esprit et de l'âme. Hahnemann distingue « ... les maladies de l'âme et de l'esprit provenant d'une maladie corporelle » (paragraphe 243) et des « maladies de l'esprit attachées et entretenues par l'âme elle-même » (paragraphe 242). Ces dernières maladies sont-elles considérées aussi comme des maladies partielles ? L'auteur ne l'a pas précisé dans cette édition de l'Organon. L'effet du traitement homéopathique et du régime de vie semble d'autant plus efficace dans ce type de maladie, que la maladie est encore récente.

Les paragraphes 245 à 257 exposent les règles de traitement des maladies alternantes, maladies alternantes atypiques puis typiques, avec l'exemple développé des fièvres intermittentes. Ces paragraphes n'existaient pas dans la première édition de l'Organon.

Les paragraphes 258 à 287 traitent de la manière d'employer les remèdes et du régime de vie à observer par le malade.

Au paragraphe 263, Hahnemann conseille d'éviter de répéter le médicament prescrit tant que l'amendement produit par ce remède se poursuit. Il ajoute en note : « Je m'abstiens ici de prendre en considération la pratique médicale ordinaire... », où, contrairement à son affirmation, il développe le contenu de la pratique médicale ordinaire avec une violente critique, certes, justifiée de celle-ci, mais qui n'apporte rien à l'instrument de guérison par les remèdes homéopathiques ; cette note, absente de la première édition, et reproduite dans la troisième édition, est abandonnée dans les éditions suivantes. Elle est évocatrice des difficultés personnelles de Samuel Hahnemann avec la pratique médicale habituelle de l'époque.

Le paragraphe 273 est identique à celui de la première édition, mais est abandonné dans les cinquième et sixième éditions de l'Organon. Le paragraphe 280 est identique à celui de la première édition, mais est abandonné dans les quatrième, cinquième et sixième éditions de l'Organon. Ces deux paragraphes ne sont donc pas reproduits ici.

Les paragraphes 286 et 287 affirment l'absence de prescription hygiénique dans les maladies aiguës chez les patients non confus ; ces paragraphes, un peu différents dans les six éditions, gardent cette même idée générale déjà présentée dans la Médecine de l'expérience (1805) (3).

Les paragraphes 288 à 296 exposent le choix des médicaments, puis la préparation des médicaments pour leur usage homéopathique.

Les paragraphes 297 à 318 développent la prescription des médicaments pour leur usage homéopathique. L'exiguïté nécessaire de la dose, exposée dans de nombreux paragraphes de la deuxième édition et des suivantes, n'a pas ce développement dans la première édition de l'Organon. Hahnemann ajoute une restriction à l'efficacité d'une dose infinitésimale dans le paragraphe 304 : « ... si la maladie ne repose pas à l'évidence sur une altération considérable d'un viscère important ». Cette restriction est reproduite dans les six éditions de l'Organon.

Au total, les six paragraphes communs aux première et deuxième éditions appartiennent tous aux paragraphes concernant l'emploi des médicaments pour la guérison homéopathique des maladies naturelles. C'est dire l'importance du changement entre la première et la deuxième édition de l'Organon. Seuls les paragraphes 182 et 184 restent identiques de la première à la sixième édition de l'Organon ; les paragraphes 273, 280 et 314 disparaissent des éditions tardives de l'Organon ; le paragraphe 297 est formulé de façon identique dans les cinq premières éditions, et formulé différemment tout en gardant la même signification dans la sixième édition de l'Organon.

J'ai relevé 39 paragraphes identiques de la deuxième à la sixième édition de l'Organon, paragraphes répartis de façon homogène dans presque tous les chapitres présentés dans la synthèse. Il aurait été difficile de les reproduire tous ici d'autant plus qu'il y avait parfois une continuité entre certains paragraphes et d'autres paragraphes contigus non retenus dans les éditions suivantes ; j'ai préféré en choisir quelques-uns seulement ; mais j'ai ajouté certains extraits de quelques autres paragraphes, non identiques dans leur totalité à ceux des éditions ultérieures, mais dont les extraits choisis restent identiques de la deuxième à la sixième édition de l'Organon.

Dans une longue note du paragraphe 83, Hahnemann décrit les maladies considérées comme liées à un miasme stable ; voici huit de ces maladies pour lesquelles Hahnemann n'a pas été contredit par l'évolution ultérieure de la médecine : la peste du levant, la variole, la vaccine, la rougeole, la gale des ouvriers en laine, la rage, la coqueluche, les oreillons. La maladie vénérienne est également considérée, dans la deuxième édition de l'Organon, comme une maladie liée à un miasme stable ; or, pour les ulcérations génitales sexuellement transmissibles, il existe au moins trois maladies différentes : la syphilis, l'herpès génital et le chancre mou.

Les extraits des paragraphes 53, 58, 198 et le paragraphe 297 expriment l'importance du vitalisme dans l'art de guérir, importance qui persiste dans les éditions ultérieures de l'Organon.

La première édition de l'Organon comporte 269 paragraphes ; des 318 paragraphes de la deuxième édition, il n'en reste que 291 dans la sixième édition.

Hahnemann a exclu des éditions de l'Organon toute théorie sur les causes de la maladie. Les six éditions de l'Organon ne contiennent pas d'exemple clinique de la méthode homéopathique.

3. EVOLUTION DE SAMUEL HAHNEMANN APRÈS 1819 :

Evolution des publications majeures de Samuel Hahnemann :

1821 : sixième tome de la première édition de la Matière médicale pure.

1824 : troisième édition de l'Organon.

1824 à 1826 : deuxième édition de la Matière médicale pure.

1828 : première édition du traité des Maladies chroniques.

1829 : quatrième édition de l'Organon.

1833 : cinquième édition de l'Organon ; troisième édition de la Matière médicale pure.

1835 à 1839 : deuxième édition du traité des Maladies chroniques.

1992 : publication de la sixième édition originale de l'Organon (dont la rédaction était terminée en 1842.)

Evolution personnelle de Samuel Hahnemann :

En 1821, après un procès, suite à une plainte des pharmaciens de Leipzig pour exercice illégal de la pharmacie, Hahnemann fut condamné à ne plus fabriquer ni distribuer ses remèdes. Il quitta alors Leipzig pour Köthen. Il y fut nommé conseiller aulique du Duc Ferdinand ; celui-ci lui permit de fabriquer à nouveau lui-même ses médicaments et de les administrer à ses patients.

Veuf en 1830, Hahnemann se remaria en 1835, année où il partit pour Paris, avec sa femme Mélanie. Hahnemann reprit sa pratique médicale à Paris, avec l'aide de

Mélanie, presque jusqu'à la fin de sa vie ; Hahnemann mourut le 2 juillet 1843 à Paris, à l'âge de 88 ans.

4. CAS CLINIQUES DANS LES JOURNAUX DE MALADES D'HAHNEMANN :

Introduction :

Hahnemann sembla utiliser la loi de similitude et la prescription d'un médicament à la fois depuis 1796, année de la parution de « Essai sur un nouveau principe... » (3). Il pratiqua l'homéopathie depuis 1800-1801, date de début de ses journaux de malades manuscrits, où ses observations et ses prescriptions furent rapportées.

J'ai pu consulter les huitième (D8) et dix-neuvième (D19) volumes de la série allemande. Le seizième volume de la série allemande (D16) a été publié en allemand (4). L'allemand gothique manuscrit, occupant une grande partie des journaux D8 et D19, est resté pour moi illisible jusqu'à présent.

J'ai étudié les dix premiers volumes de la série française (DF2 à DF10), écrits surtout en français et un peu en allemand, allemand souvent non gothique et donc lisible pour moi.

Notes de lecture de la série allemande :

Le **D8, huitième volume**, commence le premier septembre 1809 et se termine le 19 avril 1811. C'est donc à la période de la parution de la première édition de l'Organon (1810).

Les observations sont datées chronologiquement tous les jours de l'année ; trois à six observations par jour sont rapportées. Le nom des patients et les dates d'observations sont bien lisibles. Hahnemann écrivait parfois des notes de répertoire en latin bien lisible ; ces notes rapportent souvent les sensations, parfois les modalités, parfois une localisation, rarement des symptômes généraux ou psychiques, mais ne comportent le plus souvent qu'un seul remède par rubrique ; si plusieurs remèdes par rubrique sont notés, ils ne sont que très rarement valorisés en deux degrés.

Les prescriptions médicamenteuses sont souvent bien lisibles ; j'ai relevé sur 46 pages d'observations 60 remèdes différents, soit prescrits, soit répertoriés, soit les deux à la fois. 23 des 27 remèdes de la Matière médicale latine d'Hahnemann publiée en 1805 (Fragmenta de viribus...) font partie de ces 60 remèdes ; Hahnemann ne prescrivait qu'un seul remède à la fois, mais parfois deux remèdes successivement dans une même prescription. Placebo fait partie des prescriptions. Les posologies restent peu compréhensibles pour moi ; la répétition éventuelle du remède n'est pas clairement notée. Il existe un espacement d'une semaine au moins entre chaque prescription. Je n'ai pas retrouvé d'observation de maladie chronique où le même remède est prescrit tout le long d'une même observation.

Le **D16, seizième volume** (4), commence le 9 octobre 1817 et se termine le 29 août 1818. Ce journal des malades, publié en allemand, se présente en deux volumes : un volume de transcription exhaustive du journal, et un volume de commentaires, très précieux pour la compréhension du contenu.

Les observations, datées au jour le jour dans un ordre chronologique, rapportent des consultations personnelles, ou des consultations par lettre, et parfois des consultations par contact avec une tierce personne. Hahnemann consultait parfois avec ses disciples : les noms de Franz, Hempel, Kummer, Langhammer, Stapf et Wislicenus apparaissent sur les observations comme noms de collaborateurs ; ces noms apparaissent également dans la première édition des deuxième, troisième et quatrième tomes de la Matière médicale pure comme sujets expérimentateurs. Les observations soigneusement écrites, sont parfois rapportées au jour le jour. Les antécédents de gale sont rapportés dans 64 observations, les antécédents de syphilis dans 13 observations, les antécédents de maladie des fics dans trois observations. Les observations sont souvent rapprochées : tous les deux jours, tous les trois jours, tous les cinq jours, parfois plus espacées.

La prescription est explicitée parfois par la justification textuelle du choix des remèdes, parfois par des notes de répertoire écrites en allemand. Celles-ci se rapportent à tous les chapitres des répertoires homéopathiques ultérieurs et leur formulation permet parfois de retrouver la rubrique dans les répertoires consultés ; les rubriques ne comportent souvent qu'un seul remède, rarement plusieurs remèdes, et très rarement plusieurs remèdes valorisés en deux degrés.

Souvent les observations se terminent sans prescription médicamenteuse. Il existe des prescriptions hygiéniques dans les maladies chroniques. Un seul remède à la fois est prescrit ; 111 remèdes différents ont été relevés dans ce volume, dont 83 remèdes de prescription homéopathique et 28 autres remèdes retrouvés dans les notes de répertoire. Placebo semble souvent employé, mais aussi le mesmérisme, et parfois le magnétisme et l'électricité. Les dilutions utilisées s'étendent de la première à la trentième centésimale hahnemannienne. Hahnemann semblait utiliser également d'autres dilutions que les centésimales, en particulier pour Mercurius solubilis.

Le **D19, dix-neuvième volume** allemand commence le 21 septembre 1819 et se termine le 5 février 1820. C'est donc la période de la parution de la deuxième édition de l'Organon.

Les observations, rapportées par ordre chronologique, semblent plus nombreuses, et donc les patients semblent plus nombreux en 1819-1820 qu'en 1817-1818. Le contenu paraît très semblable à celui du D 16, avec peu de notes de répertoire en allemand.

Dans les prescriptions, la douzième centésimale hahnemannienne semble souvent utilisée.

Notes de lecture des dix premiers volumes des journaux de malades de la série française (DF2 à DF10) :

Ces journaux de malades furent écrits par Samuel et Mélanie Hahnemann, dont les écritures différentes étaient facilement distinctes. Les dix volumes représentent 4086 pages. Je me suis attaché au travail de Samuel Hahnemann.

Les observations de malades ne sont plus rapportées par ordre chronologique, suivant les jours de consultation, comme dans la série allemande, mais par patient avec ses consultations successives. L'observation des malades chroniques peut durer des mois ou des années rapportées sur un ou plusieurs journaux de malades. On ne peut pas toujours dater précisément ces observations, écrites entre 1835 et 1843. Certaines observations rapportent les symptômes du patient au jour le jour comme dans les séries allemandes. De même que dans la série allemande, les consultations peuvent avoir lieu avec le patient, ou se produire par échange de lettres entre Samuel Hahnemann et le patient ou un de ses proches, ou par consultation d'un proche du patient auprès d'Hahnemann.

La prise des observations de Samuel Hahnemann est précise et soignée, autant au niveau de l'observation initiale que pour le suivi du patient. L'anamnèse, les symptômes physiques et psychiques décelables, les sensations du patient étaient très souvent bien rapportées. L'état général du patient et le suivi des prescriptions sont notés au début de chaque nouvelle consultation. Les observations de la série française m'ont paru plus complètes et plus élaborées que celles de la série allemande. Le rythme des consultations est le plus souvent d'une fois par semaine, mais parfois plus espacé.

Les notes de répertoire d'Hahnemann sont presque toujours écrites en allemand, rarement en français, et jamais en latin ; elles m'ont semblé riches. Elles font parfois référence au répertoire de Jahr ou à celui de Bönninghausen, mais c'était une minorité. Chaque note de répertoire comporte le plus souvent plusieurs remèdes, parfois valorisés en deux ou trois degrés. Les symptômes répertoriés les plus souvent choisis semblent les sensations éprouvées par le patient, associées ou non à une localisation, et les symptômes généraux du patient. Parfois des symptômes psychiques ou des symptômes locaux avec une modalité, rarement des symptômes plus élaborés avec sensation, localisation, et modalité, ne conduisant qu'à un seul remède, sont répertoriés.

Les prescriptions hygiéniques dans les maladies chroniques sont presque toujours présentes. Leur description et leur suivi semblent aussi soigneux et élaborés que les prescriptions médicamenteuses. Je n'ai pas retrouvé de prescription hygiénique dans les observations de maladies aiguës.

Hahnemann ne prescrivait qu'un seul remède à la fois ; il prescrivait rarement deux remèdes successifs ou alternés, où placebo était souvent présent ; exceptionnellement trois remèdes successifs pouvaient être prescrits dans la même consultation. La répétition du remède, précisément notée, est habituellement quotidienne, mais souvent plusieurs fois par jour dans les maladies aiguës. Le nombre de remèdes différents prescrits et/ou répertoriés est bien plus important que celui rapporté dans les séries allemandes consultées.

Placebo, remède très souvent prescrit, l'est entre autres, chez les malades ayant eu de multiples prescriptions avant la première consultation, ou pour laisser se

poursuivre l'amélioration produite par le remède précédent, ou en cas d'indisposition passagère.

La posologie des remèdes est précisément notée. Trois échelles de dilution sont utilisées : les dilutions centésimales hahnemanniennes (CH) basses de 6 à 30, les dilutions centésimales hahnemanniennes (CH) hautes de 50 à 200 pour certains remèdes seulement, et des dilutions 50 millièmes (LM ou Q) de 1 à 30 pour certains remèdes seulement. La dilution la plus fréquemment prescrite est la trentième centésimale (30 CH). Il semblait important pour Hahnemann de donner la dose minimale du remède, et de changer la dynamisation à chaque répétition du remède ; mais le choix de la dilution et de la dynamisation du remède relevait à mon avis encore de l'expérimentation pour Hahnemann, même à la fin de sa vie.

Le même remède peut être parfois prescrit sur toute la durée de l'observation, y compris dans les maladies chroniques semblant liées à plusieurs miasmes ; souvent les symptômes du patient conduisent Hahnemann à changer de remède. Quelle que soit la prescription médicamenteuse, elle semble le plus souvent bien documentée, et cohérente avec l'observation.

Dans les premiers volumes de la série française (DF2, DF3), les remèdes sont parfois prescrits sous forme liquide, frottés sur la peau saine ; cela disparaît dans les volumes suivants, et les remèdes sont alors toujours administrés par la bouche. Ce fait explique sans doute la disparition du paragraphe 314 de la sixième édition de l'Organon.

Conclusions sur les journaux de malades :

Les principes généraux de la deuxième édition de l'Organon sont mis en pratique dans les journaux de malades : prise de l'observation précise et aussi complète que possible ; prescription sur la similitude entre les symptômes du patient et les symptômes du remède prescrit ; règles hygiéniques précises dans les maladies chroniques ; prescription sur la globalité des symptômes du patient, en ne prescrivant qu'un remède à la fois, mais parfois deux remèdes successifs ; prescription de la dose minimale de remède.

La simplicité du traitement médicamenteux, associée à la précision du suivi du patient rend les résultats des traitements facilement exploitables.

5. CONCLUSION GÉNÉRALE ET PROVISOIRE :

Sans le travail des historiens allemands (1 ; 3 ; 4), et sans l'aide de l'Institut pour l'histoire de la Médecine de Stuttgart, ce travail n'aurait pu être réalisé. Grand merci à toutes et à tous!

La deuxième édition de l'Organon représente une des publications majeures de Samuel Hahnemann. Hahnemann affirma comme dans la première édition : « Les

résultats de mes convictions sont déposés dans ce livre » ; ses convictions sont alors celles de 1819.

Voici une citation de B. Luft et de M. Wischner (1) à propos de la deuxième édition de l'Organon : « Aucune édition n'a été aussi radicalement remaniée que la première édition de l'Organon. Les nouveautés de la deuxième édition sont innombrables, depuis le titre, l'épigraphe jusqu'aux améliorations multiples qu'elle contient. » Effectivement la première édition de l'Organon est revue mot à mot et le petit nombre de paragraphes identiques à la première édition en est le témoin. Mais la première édition a mis en place les murs porteurs des éditions suivantes de l'Organon : la structure du texte avec les bases conceptuelles de l'homéopathie puis la nature du procédé curatif homéopathique, restent inchangées dans les six éditions de l'Organon.

La reprise dans cet article des parties qui restent identiques de la deuxième à la sixième édition : le titre, le sous-titre, les extraits du résumé, les paragraphes et extraits de paragraphes de l'Organon, donne une idée globale assez complète de cette publication, et une valeur définitive et intemporelle de l'Organon.

Voici une autre citation de B. Luft et de M. Wischner (1) : « L'occupation croissante d'Hahnemann avec la nature et le traitement des maladies chroniques devint sensible surtout à partir de 1816. » Les paragraphes 180 et 228 présentent la maladie galeuse, la maladie vénérienne et la maladie des fics, prémices des futures Maladies chroniques. La lecture du D16 retrouve la recherche d'antécédents de gale, de maladie vénérienne et de maladie des fics par Hahnemann dans ses journaux de malades en 1817-1818 (4).

Une grande réalisation d'Hahnemann entre les publications de la première et de la deuxième édition de l'Organon, fut la publication des cinq premiers tomes de la première édition de la Matière médicale pure ; le premier tome grâce aux expérimentations d'Hahnemann et de ses proches, les tomes suivants, grâce aux expérimentations d'Hahnemann et de ses collaborateurs. Les principes d'expérimentation chez l'homme sain sont bien mis en place dans l'Organon à partir de la deuxième édition. Ces mêmes collaborateurs purent aussi assister aux consultations d'Hahnemann comme on a pu le vérifier dans le D16 (4).

La lecture de journaux de malades d'Hahnemann dans sa pratique allemande et dans sa pratique parisienne montre une continuité presque totale entre les principes généraux présentés dans la deuxième édition de l'Organon, et leur mise en pratique dans les observations recueillies. Les observations sont plus élaborées entre 1835 à 1843 que celles entre 1809 et 1820, mais la structure du travail clinique reste la même. Si deux maladies peuvent siéger dans le même organisme en même temps, et semblent relever de deux médicaments différents d'après la deuxième édition de l'Organon, elles peuvent être traitées par un seul et même remède dans la pratique parisienne d'Hahnemann. La dose minimale nécessaire de remède est une constante dans les observations des journaux de malades, bien que les dilutions et les dynamisations deviennent de plus en plus élevées avec l'avancement de la pratique d'Hahnemann, sans critère de choix bien défini de celles-ci.

Remerciements

Merci à Monsieur Jean Rigouste pour les traductions latines et grecques.

Merci à l'Institut pour l'Histoire de la Médecine de Stuttgart, pour les microfiches de la série française des journaux de malades, pour les photocopies du texte original de la deuxième édition de l'Organon, et pour les textes des journaux allemands D8 et D19.

Merci au Docteur Serge Bouhana pour son amitié, pour son soutien de mon travail, et pour avoir accepté de parrainer cette publication.

RÉFÉRENCES :

1. Hahnemann S. Organon-Synopse. Bearbeitet und herausgegeben von B. Luft und M. Wischner. Heidelberg : Haug, 2001.
2. Hahnemann S. Organon de l'art de guérir. Traduction par E. G. von Brunnow. Dresde : Arnold, 1824. Paris : Boiron, 1975.
3. Hahnemann S. Gesammelte kleine Schriften ; herausgegeben von J.M. Schmidt und D. Kaiser. Heidelberg : Haug, 2001.
4. Hahnemann S. Krankenjournal D16 mit Kommentarband ; herausgegeben von R. Jütte. Stuttgart : Haug, 2004.
5. Laborier B. La première édition de l'Organon dans l'œuvre de S. Hahnemann. Cahiers du Groupement Hahnemannien du Docteur P. Schmidt 2007 ;3 :157-185.

Summary :

THE SECOND EDITION OF ORGANON IN THE WORK OF SAMUEL HAHNEMANN :

« Organon of the art of healing », title of the second edition of Organon, represents a major publication of Samuel Hahnemann. The sub-title *aude sapere*, which means : have the audacity to be a wise man, persists unchanged like the title in the later editions of Organon. The second edition expresses Hahnemann's convictions on medicine in 1819.

The conceptual bases of homeopathy are elucidated in paragraphs 1-81 : the concept of healing ; the concept of health conservation ; the understanding of disease ; the action of drugs ; the law of healing ; the effect of two simultaneous diseases in the same body ; three methods of drug employment .

Paragraphs 82-318 , as well as the last paragraph of the second edition of Organon, treat the nature of homeopathic curative process in three parts. What is necessary to know of the disease in order to cure the disease is presented in paragraphs 83-109. Paragraphs 110-152 concern the research for tools destined

to cure natural diseases, and the research into the strength of the drugs which cause the diseases. Finally, the employment of homeopathic drugs for the healing of natural diseases, associated with the study of the patient's diet is developed in paragraphs 153-318.

The first edition of Organon has laid the foundations of the later editions ; solely six paragraphs are identical in the first and second editions. However, thirty nine paragraphs are identical from the second to the sixth editions of Organon ; they give, with the title, the sub-title and the unchanged extracts a definitive and timeless value of the Organon.

Study of Hahnemann's patients' diaries shows an almost total continuity between the general principles presented in the second edition of Organon and their practical clinical employment as recorded in the diaries.